

Bulletin mensuel

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE



SOMMAIRE

Les restrictions à l'importation en Grande-Bretagne.

Réorganisation des commissions de la Chambre.

Le commerce extérieur du Canada.

La guerre au commerce maritime.

Recensement industriel.

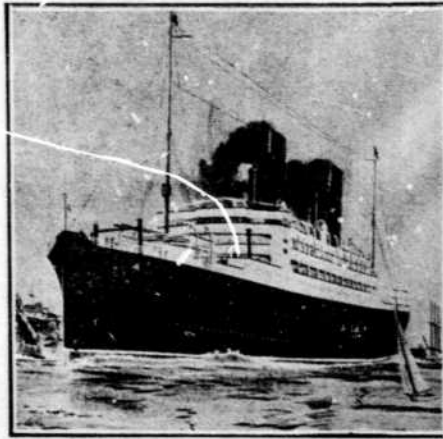
ESSAI DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

LIGNE

Service
DE
Londres et Southampton
à
Québec et Montréal

The Cunard S.S. Co., Ltd.

LIVERPOOL, Pier Head.
LONDRES, 51 Bishopgate, E.C.
29 Cockspur St. S. W.
PARIS, 37 Boul. des Capucins.



Le nouveau navire "Andania".

CUNARD

Canadien
DE
Montréal à
Londres via Falmouth

Jules Hone, Travel Agencies
9 Boul. St-Laurent, Montréal

The Robert Reford, Co., Ltd.

Montréal, Toronto, Québec,
St-Jean, N.B., Portland, Me
Halifax, N.E.



JOS. COTÉ

IMPORTATEUR ET NEGOCIANT
EN GROS

Cigares, cigarettes, tabacs de toutes sortes et
articles de fumeurs en général

BISCUITS, CONFISERIES, EPICERIE

NOS PRIX SONT INTERESSANTS

Une simple visite vous convaincra de notre immense
assortiment

Bureaux et magasins : 188, rue St-Paul

Entrepôt : 119, rue St-André

QUEBEC

SUCCURSALES POUR ARTICLES DE FUMEURS
DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

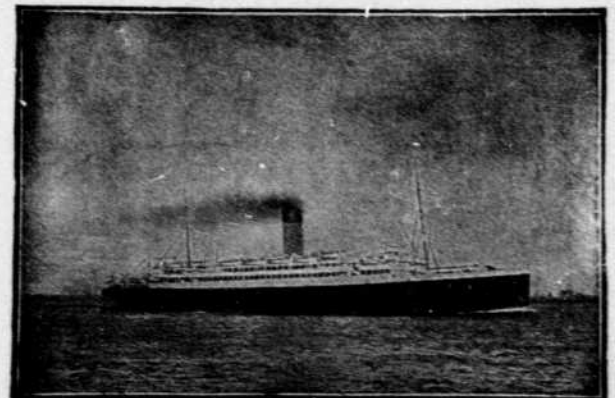
WHITE STAR-DOMINION LINE

LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL
MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, Le Havre, Lyon,
Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigé-
rateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance
distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient
tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins
de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris;
H. Genstal et fils, Le Havre; R. Moiroud et Cie, Lyon; A.
Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et
Cie, Bâle.

PASSAGERS—Nicholas Martin, 9 rue Scribe, Paris; A. Le-
Pont-A. Le Niece, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.
W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.
WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et
Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1917-18

PRESIDENT

M. J.-E.-C. DAOUST, architecte, du bureau Gauthier & Daoust, 180 rue St-Jacques.

1er VICE-PRESIDENT

M. JOSEPH QUINTAL, négociant en grain, 59, rue St-Pierre.

2ème VICE-PRESIDENT

M. ALFRED LAMBERT, manufacturier de chaussures, 16 Ouest, rue Notre-Dame.

TRESORIER

M. RODOLPHE BEDARD, L. I. C., comptable expert, bureau 604, Edifice Shaughnessy, 137 rue McGill.

SECRETAIRE

M. LEON LORRAIN, 76 rue St-Gabriel.

AVOCATS CONSEILS

M. Edouard Fabre-Surveyer, C.R., 160 St-Jacques.
M. Edmond Brossard, C.R., 35 St-Jacques.

M Léon Garneau, C.R., 36 Ouest, rue Notre-Dame.

CONSEILLERS

MM. Cabana, J.-N., de Cabana frères, 252 ave Laurier Ouest.
Cédillot, Wilfrid, M.P.P., agronome, La Tortue, Co., de Laprairie.
Couvrette, Eugène, de Couvrette & Sauriol, 114 rue St-Paul Est.
Daoust, Joseph, de Daoust, Lalonde & Cie, 49 square Victoria.
DeLorme, Wilfrid, marchand de cuir, 224 rue St-Paul Ouest.
Desmarais, Eugène, marchand d'orn. d'églises, 21 Ouest, rue Notre-Dame.
Ethier, Joseph, de Laporte, Martin & Cie, 584 rue St-Paul Ouest.
Frigon, A.-P., de St-Cyr, Gonthier & Frigon, 103 rue St-Frs-Xavier.
Gagné, Léon, Jr., de la Rockland Lumber Co., Edifice de "La Patrie."
Grothé, Raoul, O., de L.-O. Grothé & Cie, 556 boul. St-Laurent.

MM. Jeannotte, Alfred, de L.-H. Hébert & Cie, 23 Est, rue St-Paul.
Joubert, Paul, gér., Lamontagne Limitée, 338 Ouest, Notre-Dame.
Labrecque, J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
Lavallée, A.-S., marchand de chaussures, 101 boul. St-Laurent.
Prud'homme, Alexandre, marchand de fer, 10 rue de Bresoles.
Racine, C.-E., courtier de douane, 121 Edifice du Board of Trade.
Rolland, Emile, de l'Imprimerie Moderne, 39 rue Dowd.
Roy, Alfred, ingénieur civil, 72 Est, rue Notre-Dame.
Saucier, J.-H. Paul, rep. de commerce, 99 boul. St-Joseph, Ouest.
Wayland, W.-A., gér., de la Cie des Frais Funéraires, 242 Est, Ste-Catherine.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

MM. H. Laporte, de Laporte, Martin & Cie, 584 Ouest, rue St-Paul.
Joseph Contant, pharmacien, 231 Est, rue Notre-Dame.
L.-E. Geoffrion, financier, 284 Ouest, rue Lagauchetière.
H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 628 rue Davaard, Outremont.
Damase Masson, ancien négociant, Richelieu, P. Q.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 626 ave de l'Hôtel de Ville.
Isale Préfontaine, financier, 425 Transportation Bldg.
O.-S. Ferrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 900 rue St-Antoine.

MM. Frédéric C. Larivière, march.-quincaillier, 911 boul. St-Laurent.
Armand Chapat, de L. Chapat, Fils & Cie, 2 rue de Bresoles.
le général A.-E. Labelle, St-Lawrence Flour Mills, 1110 Ouest, rue Notre-Dame.
Adéard Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 ave Papineau.
Frank Pauzé, marchand de bois, 326 avenue Greene.
Ludger Gravel, négociant, 26 place Jacques-Cartier.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers.

Hon. Alph. Racine, 70 Ouest, rue St-Paul.
MM. Ubald Garand, 48 Ouest, rue Notre-Dame.
S.-D. Joubert, 338 Ouest, rue Notre-Dame.
J.-B.-A. Lanctôt, 212 boul. St-Laurent.

MM. Joseph Fortier, 210 Ouest, rue Notre-Dame.
Geo. Gonthier, 103 rue St-Frs-Xavier.
J.-A.-E. Gauvin, 850 Est, rue Ste-Catherine.
Jos. Filiatrault, 429 boul. St-Laurent.

Vérificateurs :

MM. Henri Desrosiers et A. O. Chalifour.

Membre d'honneur de la Chambre:—Sir Lomer Gouin, K. C. M. G.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1917-18

Le président et le secrétaire font partie ex-officio de toutes les commissions.

Affaires municipales.—M. J. N. CABANA, président; MM. Alfred Lambert, Isale Préfontaine, Adéard Fortier, J.-O. Labrecque, Alfred Roy, A.-A. Labrecque, Dr J.-C. Poissant, O.-S. Perrault, S. D. Vallières, G. Normand, Wilfrid Delorme, P.-E. Joubert.

Agriculture et colonisation.—M. ADELARD FORTIER, président; Wilfrid Cédillot, L.-M. Cornélius, Etienne Blanchard, Dr T.-A. Brisson, Charles Langlois, Arthur Vaillancourt, Hector L. Déry.

Cuir et peaux.—M. JOS. DAOUST, président; MM. Alfred Lambert, A. Corbell, A.-S. Lavallée, Wilfrid DeLorme, Paul Joubert.

Enseignement technique et commercial.—M. EDOUARD MONT-PETIT, président; MM. F.-C. Larivière, Frank Pauzé, Geo. Gonthier, Jos. Fortier, J.-V. Desaulniers.

Epiceries et produits alimentaires.—M. JOS. ETHIER, président; MM. Armand Chapat, J.-M. Wilson, Z. Hébert, Nap. Gendreau, Eugène Couvrette, J.-D. Boileau.

Expansion du commerce.—M. J. N. CABANA, président; MM. Alfred Lambert, C.-H. Catelli, le général Labelle, O.-S. Perrault, Adéard Fortier, Frank Pauzé, Raoul O. Grothé.

Expositions et musées.—M. C.-H. CATELLI, président; MM. le général Labelle, le Dr Bournival, J.-A. Beaudry.

Finances.—M. JOS. QUINTAL, président, MM. Rodolphe Bédard, Ludger Gravel, Jos. Fortier, Eugène Desmarais, J.-H. Paul Saucier, Frank Pauzé.

Immeuble.—M. FRANK PAUZE, président; MM. Ludger Gravel, Jos. Quintal, A.-P. Frigon, C.-E. Vidricaire, W.-A. Wayland.

Législation.—L'HON. N. PERODEAU, président; MM. Alfred Lambert, Ed. Fabre-Surveyer, C.R., Léon Garneau, C.R., Edmond Brossard, C.R.

Industrie minière et forestière.—M. FRANK PAUZE président; MM. Léon Gagné, Rod. Tourville, J.-A. Laferté, J.-T. Armand, J.-T.-Z. Patenaude, J. P. Dupuis.

Nouvelles.—M. J.-F. LOISEL, président; MM. Jos. Filiatrault, J.-O. Gareau, J.-N. Dupuis, J.-P. Gervais, L.-C. de Tonnancour, l'hon. A. Racine, C.-E. Martin.

Produits chimiques.—M. J.-G.-A. FILION, président; MM. Joseph Contant, Hector Fortier, J.-A.-D. Godbout, Arthur Décar, Henri Lanctôt.

Quincaillerie et métaux.—M. ALEX. PRUD'HOMME, président; MM. Ludger Gravel, F.-C. Larivière, Alfred Jeannotte, Arthur Léger, John Durand, Alfred Barrette.

Réception.—M. LE GENERAL LABELLE, président; MM. R. Bédard, Emile Rolland, Léon Gagné, Raoul O. Grothé, Arthur Gaboury, Eug. Desmarais, O.-S. Perrault.

Transports, postes, télégraphes, téléphones, douanes.—M. C.-H. CATELLI, président; MM. Adéard Fortier, C.-E. Racine, Léon Gagné, W.-I. Gear, Frank Pauzé.

Voyageurs de Commerce.—M. J. H. PAUL SAUCIER, président; MM. Roméo Brosseau, H. Godbout, J. F. Loisel, G. Normand, C. N. Robitaille, R. Grothé.

Le confort
l'élégance
la durée

se trouvent réunis dans la
chaussure

"DAISY"

à trépointe Goodyear pour
hommes

En vente chez tous les principaux
marchands du Canada

Manufacturée par

Dufresne & Galipeau Ltée



EXIGEZ la marque "ALLIGATOR"

quand vous achetez

DES

Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.

Cette marque est la garantie d'une
qualité supérieure. Les marchandises
"Alligator" donnent un meilleur service,
une plus longue durée et elles ne coûtent
pas plus cher que les autres.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL Can.

Tél. Est 1118

Domicile: Est 2384

355 RUE PROVIDENCE

JOS. LAURIER

Ingénieur sanitaire, expert en
chauffage, ventilation etc.

Spécialités:

Plomberie

Chauffage

Couverture

Métaux

377-379 Rue ONTARIO Est

Montréal

SWEET
CAPORAL
TRADE MARK
MILD & EXTRA FINE
10
Kerry Bros
NEW YORK

FUMEZ LES
CIGARETTES
SWEET CAPORAL
elles sont d'une pureté
absolue.



Un
Jardin
de
Prix

C'est une grande
satisfaction de
cultiver, dans son
jardin, des légum-
es et des fleurs
qui peuvent être
exhibés dans les
concours de cul-
ture maraichère
et d'horticulture.
Vous attendrez
ce but en semant
les GRAINES de
HAUTE QUALI-
TE

D et F

Par l'emploi exclusif des graines D et F,
M. F. S. Watson, de Lachine, P.Q., a,
l'an dernier, remporté 55 premiers prix.

Ayez votre jardin primé l'été prochain

Catalogue gratis sur demande

DUPUY & FERGUSON

88, Place JACQUES-CARTIER,

MONTREAL

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS

Important changement d'Horaire

MONTREAL-HALIFAX

L'express Maritime quittera Montréal à
9.25 a.m., tous les jours excepté le samed-
di, et arrivera à Montréal tous les jours à
7.30 p.m., excepté le lundi.

Le service de l'Océan Limited est sus-
pendu depuis le 5 de mars courant et
jusqu'à nouvel ordre.

Trains Express locaux—Les trains Nos
41 et 42 entre Montréal et St-Léonard
Jonction et les trains Nos 45 et 46 entre
Montréal et Lévis, seront supprimés.

Bureau des
Billets en
Ville.

Edifice Transportation, 122,
rue St-Jacques. Téléphone Main
8700; gare Bonaventure, Hôtel
Windsor et 9 Boulevard Saint-
Laurent.

W. A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Sir P.E. LeBlanc, K.C.M.G. Alfred Forest, L.L.M.
Edm. A. Brossard, C.R. Arthur Lalonde, L.L.B.
F. G. Coffin, L.L.B.

**LeBlanc, Brossard,
Forest, Lalonde
& Coffin**

AVOCATS

35, RUE SAINT-JACQUES
Edifice du "Crédit Foncier" Montréal

Tél. Main 8494-8495

Adresse télégraphique "Blansard"

Tél. Main 3380

Edouard Fabre-Surveyer

Avocat-Conseil de la Chambre de commerce,
de l'étude de

ATWATER, SURVEYER & BOND,
Avocats et procureurs

100, rue ST-JACQUES, MONTREAL

BERARD & FILS

AVOCATS

EDIFICE DULUTH... 50, NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

L. P. BERARD C.R.
CHS H. BERARD L.L.L. TEL. M. 4581

Tél. Main 1859

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

Bélanger et Bélanger

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de successions

30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT

NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault
90, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

**BREVETS
D'INVENTION**

En tous pays. Demandez le GUIDE DE
L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION

364 rue Université, Montréal.
angle rue Ste-Catherine. Phon: Up 6474

TEL. MAIN 5240

DE GASPE BEAUDIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 18 Edifice Assurance Royale

2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Main 375

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS

CIVILS

17, côte de la PLACE D'ARMES

MONTREAL

Tél. St-Louis 3925

S. A. BAULNE

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'Ecole Polytechnique

Arpentage, plans, devis, cahiers de charges, etc.,
pour toutes constructions de ponts, aqueducs,
égouts, poudres d'eau, constructions métalliques,
etc.

1294, rue ST-HUBERT, MONTREAL

Arthur Surveyer & Cie

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Livrés de Plans, Estimations
et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 274 COTE BEAVER HALL

Téléphone: Uptown 3808

MONTREAL

INGENIEUR - ARPEUTEUR

ARCHITECTE

ARTHUR VINCENT

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-
sions — Bornage — Brevets d'in-
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1168

INVENTIONS

Enregistrées aux Etats-Unis
Protégées dans tous les pays
Informations gratuites

PIGEON, PIGEON & DAVIS

18 années d'expérience

M. René A. Pigeon, licencié aux Etats-Unis
et membre étranger de l'Institut des
Agents de Brevets de Londres, Angleterre.

EDIFICE POWER, Ch. 538-536,

83 rue CRAIG OUBST

Tél. Main: 3025 MONTREAL

Tél. Main 4702

Tél. St-Louis 431

ROY & TOUPIN

INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs,
système d'égouts, système d'éclairage, pavages,
installations hydro-électriques, ponts, mezu-
rages, rapports financiers.

72, rue NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Tél. Main 6829

J. B. D. Légaré

Courtier et promoteur

11, rue ST-JACQUES, MONTREAL

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers

48, rue Notre-Dame ouest MONTREAL

Près de la Place d'Armes

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE

Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.

St-Laurent

MONTREAL



LABRECQUE & PELLERIN

Tél. Est 1649

Tél. Est 1075

MANUFACTURIERS

DE

Confitures,

Gelées, Sirop,

Ketchup,

Lessive concentrée,

Caustique, etc.

111 rue St-Timothée

MONTREAL

AMEUBLEMENTS et ARTICLES de BUREAU

Langevin & L'Archevêque

8, RUE ST-JACQUES

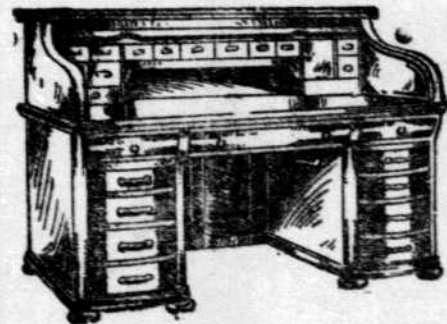
IMPRESSIONS — PAPETERIE — RELIURE
LIVRES — LIBRAIRIE

BIBLIOTHEQUES A SECTIONS

PUPITRES,

CHAISES,

CASIERS.



*MM. Langevin et
L'Archevêque
sont membres de la
Chambre de com-
merce.*

Tél. MAIN 1948



BY APPOINTMENT TO
H.M. KING GEORGE V

WHITE HORSE Scotch

Adoucit
par l'âge,
riche, plein
de saveur,
délicieux
au goût.



(Fondée en 1885)

ARTICLES RELIGIEUX, artistiques et pratiques. ENCADREMENT.

LIVRES RELIGIEUX. Musique et chant grégorien. RELIURE.

ARTICLES DE CLASSE. Dessin. Gobes. Cartes murales. MUSEES.

LIVRES DE CLASSE: français, anglais, latins, grecs. SAYNETTES ET DRAMES.

ARTICLES DE FANTAISIE. Maroquinerie. Décorations. Statuettes. Cartes postales. Albums. Jeux. Jouets.

LIVRES CANADIENS ET FRANCAIS: Littérature. Histoire. Romans. Economie sociale. Théâtre. Sciences. Arts. Métiers, Manuels. Guides.

ARTICLES DE BUREAU. Meubles. Livres perpétuels. IMPRESSION.

TAPISSERIES. Papiers peints, reliefs et vitreux. Rideaux à ressorts. Moulures.

LIBRAIRIE GRANGER Frères, LIMITEE
Place d'Armes et rue Notre-Dame O., Montreal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Directeur: LÉON LORRAIN

Abonnement.— Un an: \$1.00
Le numéro: 16

MONTREAL, MARS 1917

Le service gracieux du Bulletin est
fait à tous les membres de la Chambre.

Les restrictions à l'importation en Grande-Bretagne

Un fait important s'est produit récemment, qui aura des répercussions sur le commerce extérieur du Canada : le Gouvernement britannique, en vue d'économiser le tonnage maritime, a imposé des prohibitions et des restrictions à l'importation dans le Royaume-Uni.

Les dépêches nous ont d'abord informés que les prohibitions portaient sur les articles suivants : Thé, café, cacao. Bois. Tomates, fruits, pommes. (Pour ce qui est de ce dernier article, le Board of Trade britannique en a subséquemment autorisé l'importation en conserves, limitée à 50 pour 100 de l'importation provenant de notre pays l'an dernier.) Eaux minérales et eaux de table. Livres, périodiques et autres imprimés. On nous annonçait en même temps que les articles ci-dessous étaient frappés des restrictions suivantes : Saumon en conserves : 50 pour 100. Papier : 50 pour 100,—l'importation autorisée étant limitée à 640,000 tonnes. Oranges, bananes, noix : 25 pour 100.

Plus tard (le 27 février), notre ministère du Commerce recevait par dépêche la liste suivante d'articles dont l'importation dans le Royaume-Uni est prohibée, à moins d'un permis exprès délivré par le Contrôleur des restrictions à l'importation (Controller of Import Restrictions), 22 Carlisle Place, Westminster, London : Eaux minérales et eaux de table ; machines agricoles, articles en antimoine, vêtements non caoutchoutés, sauf les bottes et souliers ; objets d'art, paniers en bambou, tous imprimés, y compris affiches ; bottines et souliers, cuirs, cognacs, pendules, cacao, café, coton, dentelles de coton, articles fantaisie, objets en terre pour infusions, broderies, articles de Paris, plumes d'ornement et de bourrure, extincteurs, fleurs artificielles, fleurs fraîches, fruits crus de toute nature, sauf les citrons, les oranges sûres et amandes ; objets en verre, gants, chapeaux, bonnets, peaux, vertes et sèches ; cheminées à incandescence, jute nature, cuir préparé ou non ; toile en écheveaux et objets en toile ; homards en conserves, nattes, vadrouilles, couleurs, parfumerie, appareils

photographiques, gravures, photographies, cartes géographiques, objets dorés, cailles vivantes, extraits de hemlock, de chêne et de manglier ; saumon en conserves, articles en soie, non compris les écheveaux ; articles en peau et en fourrure, stéréoscopes, enveloppes de paille pour les bouteilles, aliments contenant du sucre, sauf le lait condensé ; tomates, dactylographes, vins, bois de toute sorte.

Les articles qui affecteront le plus sérieusement le commerce canadien, ce sont sans doute les conserves de saumon et de homard, les pommes, le cuir et le bois. Durant l'exercice qui s'est terminé fin mars 1916, le Canada a expédié en Angleterre 25,385,101 livres de conserves de saumon, valant \$4,018,304, et 2,815,158 livres de homard en conserves, \$1,129,646. Les exportations canadiennes de pommes ont atteint une valeur de \$2,460,413 (1,041,913 barils) ; nos exportations de cuir se sont chiffrées à \$2,951,952, et nos expéditions de bois, à \$10,350,932.

Le tableau suivant, comportant le chiffre de nos exportations totales et de nos exportations dans le Royaume-Uni des articles frappés de prohibition sauf permis, donnera une idée assez exacte des répercussions que pourra avoir sur notre commerce le nouveau règlement britannique :

| | Exportations totales. | En Grande- Bretagne. |
|-------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Machines agricoles | \$ 3,854,165 | \$ 961,074 |
| Chaussures | 537,595 | 88,774 |
| Pommes | 1,766,171 | 1,588,370 |
| Peaux | 6,555,810 | 2,382 |
| Cuirs | 6,682,145 | 2,962,322 |
| Conserves de homard | 2,672,179 | 1,236,287 |
| Fourrures | 4,668,139 | 929,217 |
| Dactylographes | 228,710 | 196,085 |
| Bois | 36,343,021 | 12,844,788 |
| Totaux | \$36,307,935 | \$20,809,290 |

La guerre au commerce maritime

Ce n'est plus aux marines militaires des Alliés que les sous-marins Allemands font la guerre, lisons-nous dans *l'Opinion*, sous la signature de G. Claude, c'est à leur commerce maritime, et plus spécialement au commerce anglais. Ils ne dédaignent pas, bien entendu, l'occasion de lancer une torpille au cuirassé qui passe à leur portée ; mais ils ne semblent pas le rechercher. Ils ne s'occupent guère des bâtiments de patrouille que pour les éviter : de loin en loin ils attaquent bien un torpilleur ou un chalutier, mais presque toujours l'apparition d'un navire armé, même à grande distance, suffit à les faire plonger, et ils vont chercher une proie plus facile dans des parages moins surveillés. Obéissant évidemment à des ordres, ils fuient le combat et ses risques et leur action consiste à détruire tout ce qui flotte et ne se défend pas.

Cette guerre, ils la font de toutes leurs forces, avec tous les moyens dont ils disposent. On entend souvent parler de reprise ou d'intensification de la guerre sous-marine ; il ne s'agit en réalité que d'une tactique. Sur dix sous-marins on peut en avoir régulièrement deux en action, trois en route et cinq en réparations ou au repos (c'est à peu près la proportion d'efficacité maxima pouvant être soutenue longtemps) ; ou bien n'en faire sortir qu'un en préparant soigneusement les neuf autres, et expédier ceux-ci à la fois, quand ils sont bien prêts, dans neuf endroits différents. (Nous emploierions peut-être la première méthode ; les Allemands préfèrent la seconde, surtout à cause de l'effet moral qu'ils en attendent. Mais les résultats matériels sont les mêmes. Ils croissent lentement, avec le nombre des sous-marins ennemis ; ils sont plus grand en été, et d'une manière générale pendant les périodes de beau temps ; en moyenne ils n'ont jamais cessé de représenter le maximum compatible avec les moyens dont disposait l'Allemagne.

On sait combien l'idée est vieille. Dans nos luttes contre l'Angleterre, la nécessité où se trouvait celle-ci d'importer les objets indispensables à son industrie et à sa subsistance a toujours fait naître chez nous l'espoir de la réduire en détruisant sa marine marchande ; l'infériorité de notre flotte militaire était du reste une raison de plus pour chercher la décision par ce moyen. Nos corsaires ont accompli de magnifiques exploits—car les navires de commerce qu'ils attaquaient étaient tous armés, et souvent mieux qu'eux ; les prises qu'ils ramenaient au port enrichissaient leurs armateurs ; jamais pourtant ils n'ont pu empêcher notre défaite finale, ni influencer le moindre sur les conditions de la paix.

Il est bon, à ce propos, de rappeler quelques chiffres. Pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, la course avait été organisée par le ministre de la marine Pontchartrain ; non seulement il y encourageait les particuliers mais il y employait tous les vaisseaux du Roi. Les pertes des Anglais furent énormes : plus de 4,000 de leur navires marchands capturés, c'est-à-dire le quart de leur flotte ; les assurances montèrent à 30 % de la valeur des navires et de leurs cargaisons ; nos corsaires étaient insaisissables, des attaques contre nos ports restèrent vaines ; et pourtant

nous fûmes vaincus.

Dans la guerre de succession d'Espagne, l'Angleterre mieux défendue contre les corsaires en souffrit moins ; elle fit naviguer ses navires en convois sous la protection de nombreuses croisières ; pourtant elle en perdit 1,300 ; mais son commerce maritime resta plus prospère que jamais, tandis que le nôtre périssait.

Pendant la guerre de sept ans, dans la seule période de 1756 à 1760, l'Angleterre perdit 2,500 navires. Mais elle prit nos colonies et les garda à la paix.

Sous la révolution, les insuccès de nos escadres découragèrent les partisans de la guerre classique contre les forces ennemies organisées. Le comité de Salut Public promulgua le décret du 23 thermidor an 111 sur la guerre de course, dont les considérants semblent avoir inspiré les journaux allemands de 1917 : "Le gouvernement français se bornera à attaquer l'Angleterre dans ce qu'elle a de plus cher, dans ce qui fait son bonheur et son existence, dans ses richesses. Tous nos plans, toutes nos croisières, tous nos mouvements dans nos ports et en mer n'auront pour but que de ravager son commerce, de le détruire, de bouleverser ses colonies, de la forcer enfin à une banqueroute honteuse. "De 1793 à 1797, les corsaires français prirent 2,400 navires anglais sur 16,700 ; mais en 1800 la flotte de commerce anglaise comptait 17,900 navires, et nous n'avions rien obtenu.

Jusqu'au 1er janvier 1917, les croiseurs et corsaires allemands n'avaient pris aux alliés que 126 navires de commerce, dont 108 anglais. L'Allemagne au contraire en avait perdu 409 dont 152 détruits et 257 capturés et utilisés par nous. Bien qu'une entreprise de guerre commerciale par quelques corsaires ennemis soit toujours possible (on vient du reste d'en voir une nouvelle en janvier) elle comporte trop de risques en présence de l'indiscutable maîtrise des flottes anglo-françaises en haute mer, pour pouvoir être renouvelée souvent. Sans les sous-marins, la guerre commerciale n'existait pas. Par eux, elle est devenue singulièrement active.

On sait que nos amis anglais avouent intégralement leurs pertes, qu'ils "accusent le coup" avec franchise. C'est dans leurs statistiques régulièrement publiées, et en particulier dans l'annuaire de Lloyd qu'il faut aller chercher des renseignements précis sur les pertes navales des diverses nations, y compris la France.

On y constate que les bateaux marchands perdus par les Alliés, du 1er août 1914 au 1er janvier 1917, sont au nombre de 1,520 jaugeant ensemble près de 3 millions de tonnes. Dans ces totaux, l'Angleterre seule entre pour 1,110 navires et 2,300,000 tonneaux.

Ces chiffres comprennent toutes les causes de pertes ; corsaires, sous-marins, mines, accidents de mer devenus plus nombreux du fait de la guerre à cause de la navigation intensive. Mais la part revenant aux sous-marins représente plus des trois quarts de l'ensemble, et donne une belle idée de leur activité. Cependant, comme toutes les statistiques celle-ci serait incomplète si l'on ne considérait ses chiffres qu'au point de vue absolu.

Il faut les comparer au tonnage existant avant la guerre. L'Angleterre à elle seule possédait en août 1914 près de 11,000 navires jaugeant en tout 20,800,000 tonnes, ses pertes représentent donc à peine 11 % de son tonnage initial.

Mais ses chantiers de construction ne sont pas restés inactifs. En 1915, ils livraient 432 navires, en 1916, ils arrivaient à 500 environ, c'est-à-dire la même production qu'en temps de paix. Le résultat, c'est qu'en tenant compte des bâtiments pris à l'ennemi et partis sous pavillon britannique, l'Angleterre possède presque exactement, après vingt-neuf mois de guerre, le même nombre de navires et les mêmes capacités de transport qu'avant le début de la lutte. Comme une grande partie de ses bâtiments étaient employés en temps de paix au commerce avec l'Allemagne ou aux transports entre pays étrangers, l'accroissement des importations a trouvé une contre-partie dans l'augmentation du tonnage disponible, et il est encore resté assez de navires anglais pour pourvoir aux besoins des alliés. Les chantiers de la Grande-Bretagne travaillent d'ailleurs sans relâche, le nombre des bateaux lancés chaque mois va sans cesse en croissant, et le Board of Trade compte bien que la courbe du tonnage de la marine marchande anglaise reprendra bientôt, malgré la guerre, sa marche ascensionnelle.

Les pertes des alliés sont moins faciles à réparer, leur industrie étant tout entière occupée à fabriquer des canons et des obus. Elles sont proportionnellement du même ordre de grandeur que les pertes anglaises : en France depuis la guerre 290,000 tonnes (ou 12 % du tonnage total) compensées par moitié par les séquestrations et captures de bâtiments ennemis ; en Italie 170,000 tonnes, ou perte de 9 %. Les autres marines alliées ont des pertes beaucoup plus faibles. L'une d'elles, celle du Portugal, s'est singulièrement accrue par la saisie des navires allemands internés à Lisbonne ; elle s'est enrichie de 160,000 tonnes.

Certains neutres ont plus souffert que les belligérants ; la Norvège a perdu 260 navires jaugeant ensemble 350,000 tonnes, c'est-à-dire 13 % de ce qu'elle possédait ; la Hollande 107,000 tonnes, ou 7 % de sa flotte ; la Suède 81,000 tonnes, ou 8 % de ses navires.

Mais de toutes les nations maritimes, c'est l'Allemagne qui a subi les pertes les plus élevées : 1,260,000 tonnes sur 5,200,000, soit 24 % du tonnage qu'elle possédait avant la guerre. Et de cette flotte perdue, les deux tiers—800,000 tonnes—naviguent sous les pavillons des Alliés et travaillent contre l'Allemagne ; c'est une large compensation pour les wagons que nous avons perdus en août 1914.

La comparaison des chiffres qui précèdent montre que la guerre sous-marine n'a pas les effets qu'en attendaient nos ennemis. Au total, on peut dire que la capacité de transport des Alliés sur mer ne varie pas. Nos pertes ont été équilibrées, dans leur ensemble, par les captures et par les constructions neuves ; et celles-ci, en Angleterre, sont poussées avec plus d'activité que jamais. Pas plus que la guerre de course de jadis, celle d'aujourd'hui ne pourra amener la détresse économique chez les Alliés ni influencer sérieusement sur la situation militaire générale.

Cependant elle nous gêne, il serait absurde de le nier.

Elle détruit de la richesse, car la valeur des navires perdus et de leurs cargaisons se chiffre par milliards. Elle a provoqué une hausse énorme sur les prix des frets et contribue plus que toute autre cause au renchérissement général de la vie dont souffrent les belligérants et les neutres.

Les Allemands n'ont pas soupçonné, au début, ce qu'ils pouvaient faire du sous-marin à la seule condition de jeter par-dessus bord les conventions internationales relatives au droit de prise. Ils ne l'ont découvert qu'après six mois de guerre. Alors ils ont mis en chantier un grand nombre de sous-marins, et n'ont pas cessé depuis lors d'en construire de plus en plus.

Nous nous défendons. Nos navires de commerce eux-mêmes se défendent, non sans succès. Mais l'ennemi est tenace ; il est prudent aussi et sachant qu'il trouvera toujours des proies faciles, abandonne volontiers les tentatives qui lui feraient courir des risques. Il a pour lui tous les avantages de l'offensive, il choisit les points où il frappera et déplace son effort dès qu'il en voit baisser le rendement.

Pas plus que les Allemands nous ne nous sommes rendu compte des effets que pouvait avoir la guerre sous-marine. La grandeur de ces effets ne tient qu'à la prolongation de la lutte. Mais à une situation nouvelle il faut des moyens nouveaux. En Angleterre, le Parlement et le public demandent à l'Amirauté une politique navale plus énergique. A l'augmentation de l'effort allemand doit répondre un effort des Alliés. Les sous-marins ennemis ne gagneront pas la guerre, mais nous la gagnerons mieux et plus tôt si nous savons contrecarrer sérieusement leur action.

Au cours du mois de février,—l'Allemagne faisant ouvertement la guerre sous-marine au monde entier—la Grande-Bretagne a perdu 94 bateaux marchands, du fait des mines et des sous-marins ennemis. Parmi ces vaisseaux, 61 jaugeaient 1,600 tonneaux ou au-delà et 33 étaient d'une jauge inférieure à ce chiffre. Ont aussi coulé durant le mois 29 bateaux de pêche britanniques. On rapporte que, d'autre part, 67 bateaux marchands anglais, attaqués, ont réussi à échapper aux torpilles.

Mais le commerce extérieur du Royaume-Uni n'a nullement été interrompu, puisque, pendant le mois de février, 9,463 bateaux de toutes nationalités sont entrés dans les ports des îles britanniques et que 9,124 en sont sortis. Et les quilles en construction dans les chantiers anglais jaugeant 2 millions de tonneaux.

L'Amirauté semble donc justifiable de déclarer : "*The general situation is considered quite satisfactory*".

Le commerce extérieur du Canada

Les exportations canadiennes ont atteint en 1916 \$1,091,706,403, soit le double de celles de 1913 et le triple de celles de 1912, deux années prospères pourtant. Les importations canadiennes sont aussi à la hausse ; elles se sont chiffrées l'an dernier à \$766,726,991, laissant quand même une balance favorable du commerce de \$324,979,412, en ne tenant compte que du mouvement des marchandises canadiennes.

L'année 1912 s'était soldée pour le Canada par une balance adverse d'environ 294 millions, qui s'abaissait à

223 millions en 1913, grâce surtout à l'abondance de la récolte de blé. En 1914, la balance déficitaire ne dépassait pas 102 millions, à cause surtout de l'impossibilité où la guerre mettait le pays pendant le dernier semestre, de maintenir ses importations à leur chiffre normal.

Les commandes de guerre, jointes à la récolte extraordinaire d'il y a deux ans, ont valu au Canada en 1915 une balance favorable de 203 millions $\frac{1}{2}$ et, l'an dernier, de près de 325 millions.

Le commerce extérieur du Canada a atteint les chiffres suivants en ces cinq dernières années :

| | Exportation | Importation | Balance |
|-----------|-----------------|---------------|-----------------|
| 1916. . . | \$1,091,706,403 | \$766,726,091 | + \$324,979,412 |
| 1915. . . | 614,120,845 | 419,547,774 | + 203,582,071 |
| 1914. . . | 379,265,854 | 481,319,309 | - 102,053,455 |
| 1913. . . | 436,218,087 | 650,064,871 | - 222,846,804 |
| 1912. . . | 341,980,882 | 635,589,781 | - 293,608,899 |

Les commandes de guerre ont été un puissant facteur dans notre commerce extérieur. Ainsi, en 1912 et en 1913, le Canada n'exportait que pour 40 ou 50 millions d'objets fabriqués. Or, pendant le mois de décembre 1916 seulement, il en a exporté pour 54 millions et, au cours de l'année dernière, pour 440 millions. En 1916, pour la première fois dans l'histoire économique du Canada, l'exportation des produits agricoles—bien qu'elle atteignit un chiffre exceptionnellement élevé—tom'a au second rang, cédant le premier à l'exportation des objets manufacturés.

Le tableau ci-dessous accuse, en millions de dollars, la valeur des marchandises canadiennes, provenant des six principales sources de production, exportées au cours des deux dernières années et pendant l'année qui a précédé la guerre :

| | 1916 | 1915 | 1913 |
|----------------------|------|------|------|
| Mines. | 81 | 61 | 59 |
| Pêcheries. | 24 | 21 | 20 |
| Forêts. | 55 | 49 | 42 |
| Animaux. | 117 | 94 | 51 |
| Agriculture. | 304 | 230 | 208 |
| Industrie. | 440 | 151 | 54 |

Communication de l'Exécutif

Réorganisation des commissions de la Chambre de commerce

En vue du meilleur fonctionnement de la Chambre de commerce, l'Exécutif a l'honneur de soumettre au Conseil le projet suivant de modifications dans les commissions de la Chambre :

1.—Fondre dans la Commission d'Agriculture et de colonisation celle des beurre et fromage.

2.—Faire disparaître la Commission du BULLETTIN, qui a rendu des services dans le passé, mais dont on ne prévoit pas l'utilité pour l'avenir.

3.—Fondre dans la Commission de l'Enseignement technique et des industries—appelée désormais Commission de l'enseignement technique et commercial—la Commission de la comptabilité et celle de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

4.—Fondre dans la commission des épicerie et pro-

duits alimentaires celle des vins et liqueurs.

5.—Changer en celui de "Quincaillerie et métaux" le nom de la commission des fers et métaux.

6.—Changer en celui de "Industrie minière et forestière," le nom de la commission des mines, bois et forêts.

7.—Créer un Comité d'initiative, composé des présidents de toutes les commissions.

Le président de la Chambre de commerce :

J. E. C. DAOUST.

Montréal, 22 février 1917.

Séance du conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 17 janvier 1917, sous la présidence de M. Ludger Gravel.

Présents : MM. J.-E.-C. Daoust, 1er vice-président ; Jos. Filiatrault, trésorier, C. H. Catelli, J.-H. Paul Saucier, Emile Rolland, J.-O. Larecque, C.-E. Racine, Joseph Fortier, W.-A. Wayland, Frank Pauzé, Oscar F. Berthiaume, membres du conseil.

Assistaient également : MM. Noé Leclair, L.-M. Cornellier, Ed. Gernaey, Léon Trépanier, S. Guimot, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

M. Raoul O. Grothé, qui part pour un voyage d'un mois, prie ses collègues de l'excuser.

Le conseil approuve les procès-verbaux des séances du 13 et du 26 décembre 1916, et du 2 janvier 1917.

Sir Robert Borden, Madame T. Chase Casgrain et M. et Mme A. Chase-Casgrain remercient le conseil qui leur a exprimé ses sympathies à l'occasion de la mort de l'hon. M. T. Chase-Casgrain, ministre des Postes.

Mme J.-Arthur Villeneuve et M. Frédéric C. Larivière, remercient le conseil qui a exprimé ses regrets de la mort de M. J. Arthur Villeneuve.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

LA RARETE DES WAGONS.—En réponse à une lettre de la Chambre, M. S. G. Tiffin, agent général adjoint du service des marchandises des chemins de fer du Gouvernement canadien, informe le conseil que l'administration est forcée de faire attendre ses clients plus longtemps qu'elle ne le voudrait à cause des munitions et autres fournitures de guerre qu'elle doit transporter.

SERVICE DES INCENDIES ET DE LA POLICE.—M. le commissaire municipal A. Guy Ross communique au conseil, qui en avait fait la demande, un tableau du personnel des services de la police et des incendies.

Le conseil en réfère à la commission des affaires municipales.

ETUDE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE.—Le Board of Trade de Montréal demande à la Chambre si elle se joindrait à d'autres organisations commerciales et ouvrières afin d'étudier l'opportunité d'organiser à Montréal un "Bureau of Municipal Research."

Le conseil en réfère à la commission des affaires municipales.

L'EXPORTATION DES BOIS CANADIENS.—M. Catelli fait observer que le bois est rare en France, où il y a des besoins immédiats à satisfaire ; que nos marchands

de bois se plaignent de l'insuffisance de la coupe dans notre province, et que si nous n'arrivons pas bientôt sur le marché français, d'autres y prendront pied. Le conseil adopte, après avoir entendu ces remarques, un rapport de la commission pour l'expansion du commerce, faisant appel à l'initiative des marchands généraux de la province de Québec, et dont le texte sera publié dans le BULLETIN de février.

MUSEE COMMERCIAL A MONTREAL.—Le conseil adopte, sur ce sujet, un rapport de la commission pour l'expansion du commerce, dont on trouvera le texte dans le BULLETIN de février.

RAPPORT ANNUEL.—Sur proposition de MM. J.-H. Paul Saucier et Emile Rolland, le conseil adopte la résolution suivante :

“Considérant que les opérations de l'année seront exposées dans le discours de M. le président et dans le rapport de M. le trésorier, qui seront insérés dans le BULLETIN MENSUEL.

QU'IL SOIT RESOLU :

“Que l'article 42 des Statuts de la Chambre de commerce du district de Montréal, ainsi conçu, soit suspendu :

“42.—Le secrétaire, à moins que le Conseil n'en décide autrement, fait imprimer et distribuer aux membres de la Chambre, huit jours avant l'assemblée générale annuelle, un rapport des opérations de l'année écoulée. Ce rapport est aussi adressé aux membres des législatures fédérale du district de Montréal.”

LABORATOIRE DE CHIMIE INDUSTRIELLE.
—Après avoir résumé le travail fait jusqu'ici par la Chambre de commerce relativement à un laboratoire de chimie industrielle, et fait observer que l'importance de cet organisme de la vie économique est de mieux en mieux comprise dans plusieurs pays, M. J.-H. Paul Saucier, appuyé par M. J. E. C. Daoust, propose la résolution suivante qui est adoptée par le conseil :

“Etant donné qu'une résolution de cette Chambre, en date du 27 septembre 1916 a été envoyée au Gouvernement de la province de Québec le priant de créer ou fonder à Montréal un laboratoire de chimie industrielle sur le modèle du Mellon Institute de Pittsburg ;

“Etant donné que ledit Gouvernement n'a encore rien fait pour résoudre cette question ;

“Etant donné que tous les gouvernements étrangers sont à l'oeuvre, ayant compris l'importance capitale de la chimie industrielle, seule capable de résoudre certains problèmes de la lutte économique d'après-guerre ;

“Je propose, appuyé par M. J.-E.-C. Daoust :

1o.—Qu'un comité spécial soit formé, ayant droit de s'adjoindre, composé de MM. Edouard Montpetit, Alfred Roy, I.C., Léon Lorrain et des proposeurs ayant pour objet d'élaborer le projet de l'établissement aussi tôt que possible d'un laboratoire de chimie industrielle, afin de bien faire saisir à notre gouvernement l'importance qu'il y a à appliquer la science à l'industrie.

2o.—Ce travail fait, qu'il soit soumis au Conseil de la Chambre et, après adoption, qu'une puissante délégation rencontre nos ministres à ce sujet.”

LES TARIFS DU TELEPHONE.—Sur la recommandation de M. Jos. Filion, le conseil donne instructions au secrétaire adjoint de demander aux commissaires

municipaux quelle suite ils ont donnée au rapport de la Chambre (4 octobre 1916) leur suggérant de prier la compagnie de téléphone Bell d'étendre les tarifs du rayon de six milles à toutes les parties de la ville.

DINER A SIR LOMER GOUIN.—M. le président fait part au conseil de l'invitation de la Chambre de commerce de Sorel, au dîner que celle-ci offre à sir Lomer Gouin, le jeudi soir 18 janvier.

CONDOLEANCES.—Sur proposition de M. Catelli, le conseil vote des condoléances à la famille de feu C. Mariotti, qui fut pendant longtemps membre de la Chambre de commerce.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—Sont proposés à la Chambre de commerce : MM. L.-A. Rousseau, par M. J.-C. Groves-Contant ; J. Arthur L'Heureux, par MM. P.-A. Gagnon et J.-C.-G. Contant ; Eugène Gagnon, par M. Benoit Trudel.

SOUHAITS.—M. le président souhaite une heureuse année aux conseillers, et remercie les journalistes de leur assiduité aux séances de la Chambre, et de la fidélité avec laquelle ils en rendent compte.

Et la séance est levée.

Séance du conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le jeudi 22 février 1917, sous la présidence de M. J.-E.-C. Daoust.

Présents :—MM. Joseph Quintal, 1er V.-P. ; Alfred Lambert, 2ème V.-P. ; Ludger Gravel, C.-H. Catelli, Frank Pauzé, Joseph Fortier, Emile Rolland, Léon Gagné, Jr., J.-H. Paul Saucier, Raoul O. Grothé, Paul Joubert, Eug. Couvrette, J.-N. Cabana, Alfred Roy, Eug. Desmarais, C.-E. Racine, Wilfrid Cédilot, Joseph Ethier, Alex. Prud'homme, W.-A. Wayland, Léon Lorrain, secrétaire, membres du conseil.

Assistaient également :—MM. L.-M. Cornellier, Dr. Brisson, J.-G.-A. Filion, J.-P. Gervais, Alex. Charette, Léon Trépanier, Lambert de Roode.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 17 janvier.

BRITISH SAILORS' RELIEF FUND.—M. W. G. Ross, président de ce fonds de secours, remercie M. le président de la Chambre de commerce de sa lettre à M. le premier ministre, et annonce que le gouvernement de la province de Québec a souscrit \$5,000.

FONDS PATRIOTIQUE.—M. le général Labelle remercie les membres de la Chambre de commerce qui ont souscrit au Fonds patriotique.

CHIMIE INDUSTRIELLE.—Le directeur du Mellon Institute, de Pittsburg, annonce au secrétaire de la Chambre l'envoi de brochures.

Le directeur de l'Ecole polytechnique de Montréal fournit des renseignements sur les laboratoires de cette institution.

M. J.-H. Paul Saucier profite de cette occasion pour faire rapport au conseil que l'étude de cette question est en bonne voie : le comité qui en a été chargé récemment s'est déjà réuni deux fois et travaille méthodiquement.

AMELIORATION DES MARCHES.—Le président du Département des travaux publics de la Ville de New-

York communique au secrétaire de la Chambre des renseignements sur les dernières améliorations apportées aux marchés de New-York. Ce document est versé au dossier de la commission des affaires municipales sur cette question.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

REORGANISATION DES COMMISSIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.—L'exécutif soumet à ce sujet une communication qui est adoptée par le conseil et dont on trouvera le texte dans le BULLETIN (mars).

Le conseil nomme le nouveau personnel des commissions de la Chambre, puis les membres des commissions élisent leurs présidents. On trouvera, en première page du BULLETIN MENSUEL, le résultat de cette nomination et de cette élection.

LA CONSTRUCTION NAVALE.—M. Saucier rappelle qu'il suggérait, devant la Chambre, le 17 mai 1916, l'abolition des droits sur tout ce qui entre dans la construction navale, et porte à la connaissance du conseil qu'un arrêté ministériel en date du 21 octobre dernier prescrit que remise des droits de douane, jusqu'à concurrence de 99 pour 100, sera faite sur les matériaux importés pour la construction navale.

DIFFICULTES DES TRANSPORTS.—M. Léon Gagné porte à la connaissance du conseil qu'il est difficile aux marchands de bois de Montréal de s'approvisionner à cause de la difficulté des transports, et demande que la commission des transports soit saisie de la question.

EMBARGO SUR LE TRANSPORT DES CEREALES.—A propos de la question des transports, ajoute M. Joseph Quintal, le Pacifique a mis un embargo sur les transports des céréales de l'Ouest dans la province de Québec, alors que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick peuvent en recevoir. Je désirerais que notre commission des transports étudiat aussi cette question-là.

La commission des transports, ajoute M. Alfred Lambert, pourrait aussi étudier la question de l'embargo déclaré sur le réseau des chemins de fer du Gouvernement canadien.

CULTURE DES LOTS VACANTS DE MONTREAL.—M. J.-H. Paul Saucier, appuyé par M. Alfred Roy, propose et fait adopter la résolution suivante :

“Le conseil de la Chambre de commerce,—reconnaisant dans le mouvement de propagande qu'elle a entrepris naguère pour la culture des lots vacants la réalisation d'une idée chère à son fondateur, le regretté J.-X. Perreault, et considérant qu'en novembre 1914, la Chambre a mené une active campagne en faveur de la culture intensive—prie la commission d'agriculture d'aviser aux moyens d'obtenir sous ce rapport les résultats les plus pratiques.”

M. C.-H. Catelli fait remarquer qu'à Gênes, on a décidé de semer des pommes de terre sur les plates-bandes des jardins publics.

LES TARIFS DOUANIERS D'APRES-GUERRA.—On discute en Angleterre, remarque M. J.-N. Cabana, la question d'établir, après la guerre, trois tarifs : l'un interimpérial, un autre entre l'Empire britannique et ses Alliés d'aujourd'hui, un troisième entre l'Empire et les

pays ennemis. Et l'on a fait à ce sujet diverses propositions.

Je crois, ajoute M. Cabana, que la question mérite toute l'attention de nos gouvernants, et je prierais le conseil de la faire mettre à l'étude par une commission de la Chambre.

Le conseil en réfère au Comité d'initiative.

MARCHES PUBLICS.—M. Wilfrid Cédilot fait observer que la Ville de Montréal aurait tout intérêt à mieux aménager ses marchés, afin d'y faciliter l'accès à un plus gros volume de produits,—ce qui diminuerait le coût de la vie.

Le conseil en réfère à la commission des affaires municipales.

FELICITATIONS.—M. Ludger Gravel porte à la connaissance du conseil que M. le président de la Chambre de commerce, qu'il félicite, vient d'être nommé directeur de la Société des Artisans canadiens-français.

FRAIS DE CAMIONNAGE.—M. Alexandre Prud'homme porte à l'attention du conseil que les compagnies de camionnage veulent augmenter leurs tarifs à Montréal, où ils sont sensiblement plus élevés qu'à Toronto, et qui ont déjà été haussés il y a douze ou quinze mois.

M. Catelli prie M. Prud'homme de fournir les tarifs à la commission des Transports afin qu'elle puisse mettre la question à l'étude.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—Sont proposés comme membres de la Chambre de commerce, MM. Thomas Ryan, par MM. Joseph Fortier et C.-H. Catelli, et Antoine Guyot, par M. Ernest Lemire.

Et la séance est levée.

Séance du Conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 28 février 1917, sous la présidence de M. J.-E.-C. Daoust.

Présent :—MM. Jos. Quintal, 1er V.-P.; Alfred Lambert, 2ème V.-P.; Rod. Bédard, trésorier; C.-H. Catelli, Joseph Fortier, Emile Rolland, Raoul O. Grothé, J.-H. Paul Saucier, Paul Joubert, J.-N. Cabana, Alfred Roy, Joseph Ethier, Léon Lorrain, secrétaire.

Assistaient également :—MM. le Dr Eudore Dubeau, Dr Brisson, L.-M. Cornellier, Ed. Gernaey, J.-T. Armand, Albert L'Archevêque, A.-C. O'Donoughue, J.-Z. Renaud, A.-L. Ghysens, Lambert de Roode.

Le conseil approuve le procès verbal du 22 février.

M. Edmond Brossard, C.R., remercie la Chambre de l'avoir choisi comme l'un de ses avocats conseils.

MM. Arthur Vaillancourt, William I. Gear et John A. Durand remercient le conseil de les avoir nommés membres d'une commission de la Chambre de commerce.

Madame L.-J.-A. Surveyer et sa famille ainsi que M. L.-C. de Tonnancour et sa famille remercient la Chambre de commerce de ses sympathies.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

COMMERCE DE LA MAGARINE ; PROHIBITION D'EXPORTATION DES PRODUITS ALIMEN-TAIRES DANS LES PAYS NEUTRES.

Le secrétaire municipal communique au conseil un extrait du procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal du lundi 26 février, invitant la Chambre à se joindre à une délégation de la Ville auprès du Gouvernement fédéral, pour le prier de permettre, pendant la guerre, la fabrication et la vente de la margarine et de prohiber l'exportation des produits alimentaires dans les pays neutres.

La Ville, explique M. l'échevin Dubeau, a cru devoir se rendre aux raisons qui lui ont été exposées par la Housewives' League, pour ce qui est de la margarine. Je sais que le projet rencontre de l'opposition. Mais l'échevin Ward, qui est dans le commerce des provisions, a assuré au Conseil que l'introduction de la margarine sur le marché ne nuirait pas à l'industrie laitière. M. le Dr Boucher, directeur du Bureau municipal d'hygiène, nous a fait rapport que la margarine est une substance alimentaire saine pourvu que la fabrication en soit soignée.

Quant à l'embargo sur l'exportation de certains produits alimentaires, ajoute M. l'échevin Dubeau, des pétitions circulent et se couvrent rapidement de signatures.

Qu'entendez-vous par "produits alimentaires" ? demande M. Quintal. Nous importons du beurre ; nous ne consommons qu'environ le quart de notre production de blé. Je crains que, si vous demandez trop, vous ne lésiez les cultivateurs et que vous n'obteniez rien.

Nous n'avons en vue, explique M. Dubeau, que quelques articles dont les prix sont exagérés.

Dans ce cas, répond M. Quintal, il vaudrait mieux, je crois, spécifier.

Si le Board of Trade et la Chambre décident de se joindre à la Ville, suggère M. Bédard, pourquoi un comité ne dresserait-il pas la liste des articles dont on devrait prohiber l'exportation dans les pays neutres ?

M. Rolland est de l'avis de M. Bédard.

M. Lambert propose que la question, qui est très importante soit soumise au Comité d'initiative.

En nommant un comité qui s'entendrait avec les délégués des autres corps, remarque M. Bédard, le travail se ferait plus rapidement.

Sans doute, rétorque M. Quintal, mais les délégués devront avoir une ligne de conduite tracée : c'est pourquoi je crois aussi qu'il serait bon d'en référer au Comité d'initiative.

D'autant plus que cela, ajoute M. Lambert, n'exclut pas l'idée de collaborer avec d'autres corps.

Que la Ville invite les représentants des autres corps, conclut M. Cabana, et entre-temps nous étudierons la question et nous nous présenterons à l'Hôtel de Ville avec des conclusions.

Le Conseil en réfère au Comité d'initiative, qui se réunira le vendredi 2 mars et fera rapport le 3 au Conseil siégeant en séance spéciale.

VERIFICATEURS.—MM. Emile Rolland et R.-O. Grothé proposent et font adopter que MM. Henri Desrosiers et A.-O. Chalifour soient nommés vérificateurs de la comptabilité de la Chambre de commerce pour l'exercice 1917-1918.

COMMISSION DES AFFAIRES MUNICIPALES.—MM. Saucier et Alfred Rooy font ajouter le nom de M.

G. Normand, et M. Quintal, celui de M. S.-D. Vallières, à la commission des affaires municipales.

EMBARGO SUR LE TRANSPORT DES CEREALES.—A la dernière séance du Conseil, dit M. Joseph Quintal, je parlais de l'embargo mis par le Pacifique sur le transport des céréales de l'Ouest dans la province de Québec. On en a depuis permis le transport sur une partie du réseau, et pour ce qui est de l'autre partie, où l'embargo existe encore, on a soumis aux marchands de grains des raisons qui nous ont paru justifier les mesures qui ont été prises.

Et la séance est levée.

Séance spéciale du conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni en séance spéciale le samedi 3 mars, à midi et demi, sous la présidence de M. J.-E.-C. Daoust.

Présents :—MM. Alfred Lambert, 2ème Vice-Président, Rod. Bédard, trésorier, C.-H. Catelli, J.-M. Cabana, Adélar Fortier, Joseph Fortier, Eug. Desmarais, Frank Pauzé, C.-E. Racine, Raoul O. Grothé, Wilfrid DeLorme, Alfred Roy, Emile Rolland, Paul Joubert, Léon Lorrain, secrétaire.

OBJET DE LA SEANCE :—Prendre connaissance du rapport du Comité d'initiative sur l'invitation de l'administration municipale qui prie la Chambre de commerce de se joindre à elle pour demander au Gouvernement d'autoriser, pendant la guerre, la fabrication et le commerce de la margarine et de prohiber l'exportation des produits alimentaires dans les pays neutres.

Après lecture de l'avis de convocation, le secrétaire informe le Conseil que la délégation municipale discutera cette question le lundi 5 mars, à 4 heures 30, et que la Chambre de commerce est invitée à envoyer des représentants.

Le secrétaire porte à la connaissance du conseil le rapport suivant :

COMMERCE DE LA MARGARINE.—RESTRICTION DE L'EXPORTATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Le Comité d'initiative a pris connaissance de la résolution du Conseil municipal (séance du 26 février), invitant la Chambre de commerce à se joindre à une délégation qui ira demander au Gouvernement de suspendre, pendant la guerre, la loi imposant une amende de \$400, à ceux qui fabriquent ou importent de l'oléomargarine et d'exercer un contrôle absolu sur la fabrication, la vente et le prix de ce produit ; et qui priera aussi le Gouvernement de mettre l'embargo sur tous les produits alimentaires de ce pays destinés à être exportés dans des pays neutres.

Et le Comité d'initiative recommande au conseil de la Chambre de commerce de prier le Gouvernement de suspendre, pour le temps de la guerre, la loi imposant une amende de \$400, à ceux qui fabriquent ou vendent de la margarine au Canada, et d'exercer un contrôle absolu sur la fabrication, la vente et le prix de ce produit.

Le Comité d'initiative recommande aussi au conseil de la Chambre de commerce que—tout en demeurant op-

posé à toute restriction du commerce—il prie le Gouvernement de donner instruction à la commission sur la cherté de la vie de rechercher s'il n'y aurait pas lieu d'interdire temporairement l'exportation dans les pays neutres de certains produits alimentaires insuffisants pour les besoins de la consommation.

Le président de la Chambre de commerce :

(Signé) J.-E.-C. DAOUST.

Je suis prêt, dit M. Catelli, à proposer l'adoption de ce rapport.

J'y ai deux objections, répond M. Adélar Fortier. D'abord, il y a un rapport unique pour deux questions, ensuite je considère que nous n'avons pas eu assez d'explications pour nous justifier de recommander l'importation ou la fabrication de la margarine. Je reconnais les connaissances et l'expérience des conseillers, mais je ne les crois pas en état de juger de la question en toute connaissance de cause. C'est pourquoi je crois qu'il vaudrait mieux référer la question à une assemblée générale spéciale où nous entendrions des experts qui nous en exposeraient le pour et le contre.

Est-ce que cela signifie demande M. Bénard, que les conseillers ne peuvent prendre aucune décision sans consulter les membres de la Chambre ? Mais les conseillers sont plus précisément pour diriger la Chambre de commerce. Si nous voulons introduire sur le marché un substitut au beurre, c'est parce que la situation est anormale. Au retour de la paix, on rétablira la prohibition de la margarine. Et du reste, le consommateur sera toujours libre d'acheter ce qu'il voudra.

M. Fortier prétend, dit M. Alfred Roy, qu'on n'a pas assez étudié la question : mais on en parle depuis longtemps et les conseillers ont eu le temps de se renseigner. Nous n'avons pas besoin de consulter d'autres experts, puisque nous avons l'opinion de M. le Dr. Boucher, directeur du bureau municipal d'hygiène.

Je crois que ce serait une erreur, dit M. Puzé, de consulter la Chambre sur cette question. Il faut un remède au mal, et le conseil a mandat pour recommander ce remède.

M. le Dr Boucher, ajoute M. Lambert, assure que la margarine est un aliment sain, qu'on peut sans danger introduire sur notre marché si la fabrication en est contrôlée. Je crois donc que le conseil serait justifiable d'adopter le rapport du Comité d'initiative. Peut-être serait-il bon d'encourager la fabrication de ce produit, à l'abri d'un droit de douane. Quant à l'embargo sur l'exportation de certains produits alimentaires, je crois conclut M. Lambert, que personne ne s'oppose à cette partie du rapport.

Il y a deux choses à considérer, remarque M. Cabana : D'abord, la margarine est un produit nutritif et sain, ensuite je ne crois pas qu'on puisse soutenir que son introduction sur le marché canadien ruinerait l'industrie laitière. Nous sommes dans un temps anormal, nous prenons des mesures extraordinaires. Après la guerre, il y aura baisse du prix des céréales et des fourrages ; on pourra reformer les troupeaux, les nourrir à meilleur marché et, par conséquent, les prix des produits laitiers baisseront.

Sur proposition de M. Catelli, appuyé par M. Jos.

Fortier, le rapport est adopté.—M. Adélar Fortier dissident.

Le conseil délègue à l'Hôtel de Ville, le lundi 5 mars, les membres de l'Exécutif qui auront pouvoir de s'adjoindre.

Et la séance est levée.

Pertes par le feu au Canada

Effets sur la production et la concurrence avec les pays étrangers

Les pertes dues au feu au Canada sont colossales, lisons-nous dans *Conservation*, saignent ses ressources financières ; c'est un fardeau que nul pays ne saurait supporter et concourir sur les marchés avec les autres nations.

La guerre se fait sentir lourdement sur le commerce. Les pays d'Europe font appel à leurs ressources de tous genres. Ils s'efforcent d'accroître la production, de développer les ressources naturelles de créer de nouveaux marchés. Avant la guerre, le Canada pouvait difficilement concourir avec les marchés de l'Europe, car les dépenses de production étaient moins élevées en ces pays. Cette difficulté deviendra plus accentuée, à mesure que ceux-ci développeront leurs propres ressources.

On peut déduire les comparaisons suivantes, basées sur les moyennes et des données concernant les frais d'assurance et d'entretien des services d'incendies :

Depuis trois ans, le taux moyen des primes d'assurance au Canada est de \$1.18 par \$100. Le taux moyen, au contraire, en Suède, est de 40c., en Autriche, 30c., en Angleterre, 23c., en Allemagne, 22c., en France, 21c., en Espagne, 19c., et en Italie, 19 c.

Un patron canadien qui emploie 100 ouvriers, dont l'établissement est assuré pour \$50,000, et dont chaque employé est assuré pour \$2,000, en cas de destruction par le feu de ses meubles et de sa maison, soit un total de \$250,000—devra, suivant les chiffres susmentionnés, fournir en gages et frais additionnels \$2,950. Son concurrent en Suède ne sera tenu de déboursier que \$1,000, en Autriche \$750, en Angleterre \$575, en Allemagne \$550, en France \$525, en Espagne et en Italie \$475.

L'entretien des services d'incendie au Canada est un lourd fardeau, comparativement à celui des autres pays. Paris, avec une population de 2,846,986, en 1914, payait approximativement \$656,479 pour ses services d'incendie, soit 23 cents par tête. Toronto, dont la population en cette année était de 470,144, déboursait \$675,146, soit \$1.43 par tête.

Le manufacturier de Toronto—et ce n'est ici qu'un exemple pour tout le Canada—est donc tenu de se fournir à lui-même, à sa famille et à chacun de ses employés et sa famille, la somme de \$1.43 pour couvrir les frais d'entretien des services d'incendie, alors que son concurrent parisien ne paie que 23 cents. En supposant que les familles de 100 employés comptent en moyenne cinq personnes chacune, le manufacturier canadien devra payer \$722.15 en salaires et le parisien \$116.15 seulement.

L'employeur de 100 hommes à Toronto devra déboursier, pour frais d'assurance et d'entretien des services

d'incendie, \$3,672, et celui de Paris \$641 ; c'est donc une différence de \$30 par employé.

D'après les données fournies par le recensement de 1911, il y avait à cette date 515,203 personnes employées dans les industries manufacturières au Canada. Donc, à \$30 par tête, les manufacturiers canadiens payaient une somme de \$15,456,090, pour acquitter les frais d'assurance et d'entretien des services d'incendie.

Les salaires payés à ces 515,203 employés se montaient à \$241,008,416, soit une moyenne de \$467.80 par année ou environ \$9.00 par semaine. La différence de \$30 susmentionnée représente, par employé, les gages de 3.3 semaines.

Les produits des manufacturiers canadiens étaient évalués à \$1,165,975,639 en 1910. Les frais d'assurance et d'entretien des services de protection contre le feu représentent une taxe additionnelle de 1.3 pour cent de toute cette production.

Comme la majeure partie de cette somme est comprise dans la liste de paiement, nos manufacturiers n'y ont donné que peu d'attention.

Le manufacturier se plaint de l'augmentation des frais de production, l'ouvrier se plaint de l'augmentation du coût de l'existence et demande une augmentation de salaire. Vu ce qui précède, le manufacturier devrait s'arrêter à étudier sérieusement les moyens qu'il faudrait prendre pour réduire le poids du fardeau que lui impose l'énorme destruction par le feu des ressources créées, fain que ses recettes ne soient pas réduites de ce chef, et afin d'enlever le plus grand obstacle imposé aux patrons et aux ouvriers canadiens, pour pouvoir concourir avantageusement avec les autres pays, sous les nouvelles conditions qui existeront après la guerre.—D.

Organisation méthodique des transports

La crise des transports n'atteint pas seulement les belligérants ; elle sévit aussi chez les neutres. Les Américains souffrent comme nous de la pénurie de wagons ; mais du moins ont-ils trouvé le moyen pratique d'obtenir des voitures en circulation le maximum de rendement.

Le principe du système consiste dans la création d'un bureau central, qui sache à tout moment où sont tous les wagons de toutes les lignes des Etats-Unis. L'entreprise paraît de prime abord impossible, et nous la jugerions telle si elle n'avait été réalisée. Voici comment : On a commencé par établir les états-civils des wagons ; chacun d'eux possède une fiche à son numéro, indiquant brièvement ses caractéristiques et son tonnage disponible. Reste maintenant à les classer.

Pour cela, les Américains partent de ce principe—qui renverserait de stupeur nos régulateurs militaires—qu'il n'y a pas de place pour le hasard dans la marche des trains. La gare qui met en route une rame de wagons peut savoir d'avance quel sera exactement le jour d'arrivée. En même temps qu'il donne à un train le signal du départ,

le chef de gare établit donc une feuille de route indiquant le numéro des wagons qu'il vient de lancer dans la circulation. Cet avis parvient au bureau des Statistiques, qui sort les fiches correspondantes.

Pendant que les wagons roulent de leur côté, les employés d'autre part, font diriger leurs fiches vers le cartonnier d'arrivée.

C'est une opération élégante, qui s'exécute en deux temps. D'abord, intervient l'intelligence humaine, qui fait le travail le plus facile : dans une des multiples cases qui divisent le carton en secteurs, un employé perce un trou. Des coordonnées simplifient ce travail ; l'ensemble des réseaux de chemins de fer, a en effet été divisé d'abord en quatre régions : Nord, Sud, Est, Ouest. Une première perforation comprend donc ce premier classement géographique ; une autre indique sur 24 lettres, l'initiale de la gare destinatrice ; puis le seconde ; puis la troisième lettre. Enfin un dernier trou marque le nombre de jours que durera le voyage. Et ici se termine le rôle de l'intelligence.

Le reste est à faire aux machines, celles-ci s'en acquittent à merveille, et classent 20,000 fiches à l'heure, sans défaillance et sans erreur. Une sorte de "Jack" cherche le trou perforé ; quand il l'a trouvé, un contact électrique s'établit et la fiche, saisie par une pince, file vers son classer. Une première machine répartit les cartons en groupes correspondant aux quatre secteurs, Nord, Sud, Est, Ouest. Une seconde machine les classe dans chacun de ces groupes, par ordre alphabétique de gare destinatrice. Une troisième machine enfin, les range par date d'arrivée.

Ce travail fait, les petits cartons sont prêts à servir ; chaque jour les employés enlèvent les fiches des voitures parvenues à destination et les mettent dans le "classeur de repos". Un seul coup d'oeil permet donc de surveiller les wagons. Puis, qu'une compagnie manque de matériel, l'organisation centrale peut immédiatement lui répondre : Vous avez tant de tonnes disponibles à telle station.

Mais ces premiers avantages ne sont rien, en comparaisons des facilités que le classement offre au contrôle. Grâce à lui on tend de plus en plus en Amérique à réduire le "repos" du matériel ; à peine arrivé le wagon doit repartir ; il s'arrête juste le temps nécessaire au déchargement de la marchandise qu'il amène et au chargement de celle qu'il emporte. Les Américains qui n'aiment pas réparer leur vieux matériel, poussent même à l'extrême leur principe : les wagons roulent sans arrêt jusqu'à ce qu'ils soient devenus tout à fait inutilisables. Ce jour-là on détruit ensemble la vieille voiture et sa fiche d'état civil, qui font place à d'autres toutes neuves.

L'organisation de ce bureau des statistiques de chemins de fer n'a pas été improvisée : sa création remonte à sept ou huit ans. Non pas que les Américains eussent prévu la guerre et son influence sur l'industrie. Non, mais ce qu'ils avaient "prévu", c'est la nécessité d'une organisation méthodique des transports.

Comparaison des méthodes

Nous lisons dans le bulletin d'une Chambre de commerce britannique d'Italie les lignes suivantes :

"En fait, et si humiliant que ce soit de suggérer que nos fabricants devraient copier les méthodes des Huns, cette vérité n'a jamais été aussi absolue qu'en Italie, exception faite de l'abus de moyens financiers, tels que le dumping. Hors cette exception, la tactique allemande était aussi active et recommandable que l'attitude anglaise était déplorable et sans vigueur. Les catalogues des Allemands, leurs prix-courants, étaient toujours imprimés en italien, avec les dénominations locales des monnaies, poids et mesures; la correspondance était invariablement faite en italien, les demandes étaient instantanément examinées, les commandes exécutées avec une remarquable promptitude. Les voyageurs allemands ne passaient pas seulement dans les grandes villes, mais pénétraient jusque dans les coins les plus reculés de l'Italie. La majorité de ces voyageurs était composée d'hommes jeunes, habiles, entreprenants, avides de plaire, absolument qualifiés et, inutile de le dire, des virtuoses de langue italienne. A l'encontre, nous avons rarement trouvé un voyageur anglais et il est rare qu'un catalogue anglais soit entré dans ce pays; et même, lorsqu'il y pénétrait, il était rédigé comme pour notre commerce national; peu de maisons anglaises étaient à l'étranger et voulaient prendre la peine de faire leur correspondance en italien."

Recensement industriel

Le bureau des statistiques du Gouvernement canadien vient de mettre au jour les résultats du recensement industriel pour l'année 1915. Ces résultats sont très intéressants surtout lorsque, comparant la situation avec celle de 1905, on montre, comme dans le petit tableau suivant, les progrès réalisés en une décade :

| | 1905 | 1915 |
|---------------------------|-------------|---------------|
| Nombre d'établissements.. | \$ 15,796 | \$ 71,291 |
| Capitaux engagés.. | 846,585,000 | 1,984,991,000 |
| Traitements.. | 30,724,000 | 60,143,000 |
| Gages.. | 134,375,000 | 227,508,000 |
| Valeur de la production.. | 718,352,000 | 1,392,516,000 |

Une riche épave

En 1745, le navire suédois *Gotheborg*, retour des Indes orientales, sombra sur un écueil voisin du port de Gotheborg. Il transportait une cargaison de zinc, de porcelaine, de thé et de soie.

Le vaisseau et sa charge étaient depuis 120 ans au fond des mers, lorsque des plongeurs furent chargés d'en recouvrer ce qui pouvait l'être encore. On repêcha la porcelaine et une partie du zinc, lequel avait la forme de blocs.

L'analyse démontra que le métal avait été remarquablement préservé et qu'il était demeuré presque pur. Les blocs s'étaient simplement recouverts d'une croûte grise où l'analyse fit voir un exychloride de zinc épais de deux millimètres. Cette croûte, rapidement formée, avait par-

faitement résisté à l'action de l'eau salée et prévenu la corrosion du métal. La tranche du métal, extrêmement brillante, donna à l'analyse, 98,99 % de zinc, 0,76 de fer et 0,24 d'antimoine; aucune trace de plomb ni d'arsenic.

Accusé de réception

John A. Dresser : *Part of the District of Lake St. John, Quebec*; Bruce Rose : *Wood Mountain. — Willowbunch Coal Area, Saskatchewan. — Monetary Times. — Publicité. — Industrial Canada. — The Journal of Commerce. — The Oriental Trade Journal. — The Chamber of Commerce Journal (Yokohama.) Lethbridge Board of Trade : Annual Report 1916. — Canadian Bank of Commerce : Monthly Commercial Letter. — Journal of the Canadian Bankers Association. — La Semaine Commerciale. — Le Journal d'Agriculture. — Ministère du commerce : Weekly Bulletin. — La Semaine Commerciale. — Le Journal d'Agriculture. — La Gazette du Travail de Québec. — Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France. — Hamilton Board of Trade : — Produits et sous-produits de la houille; Catalogue des publications en français; Feldspar in Canada; Cobalt Alloys with non-corrosive properties. — La Chambre de commerce française de Montréal : Bulletin Mensuel. — Chambre de commerce d'Angoulême : Bulletin Mensuel. — Trade and Navigation unrevised monthly statements of importers and exports : Decembre 1916.*

Beurre

Crème douce

Crème à la

glace

MONTREAL DAIRY CO. LIMITED

CULTIVATEURS

Nous achetons

la crème provenant de vos séparateurs à mains.

290 Avenue Papineau
MONTREAL

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

L'Ecole Polytechnique comprend:

- A. Ecole de Préparation.—Une ou deux années d'études. Les Bacheliers ès-Sciences et ès-Arts y sont admis sans examen.
- B. Division des Ingénieurs. — Ingénieurs civils: quatre années d'études. Ingénieurs spécialistes: une année complémentaire.
- C. Division des Architectes. — Quatre années d'études.

Examens d'admission en juin et en septembre.

Ecole des Arts Décoratifs et Industriels

Sous le contrôle et la direction de l'Ecole Polytechnique.

Certificat de capacité après 3 années d'études.

Envoi du prospectus sur demande au Directeur des Etudes, 228 rue St-Denis, Montréal.

Quebec, Montreal & Southern Ry

Cette compagnie de chemin de fer fait le service entre Montréal et Fortierville, en passant par Sorel, Yamaska et Nicolet.

Depuis quelques années surtout, on ne néglige rien pour donner de meilleurs wagons, un service rapide et toute l'accommodation désirable.

C'est la ligne la plus directe vers Nicolet. Fortierville étant à 55 milles de Lévis, le trajet Québec-Montréal sera considérablement raccourci quand le réseau sera complété.

Sorel, par ses chantiers maritimes, est l'une des villes les plus florissantes de la rive sud du St-Laurent.

Les sources Abénakis, dont les propriétés curatives sont très connues aux Etats-Unis et au Canada, sont aussi desservies par ce chemin de fer, via St-François du lac.

Nicolet, qui compte une population considérable et fait un commerce important, est relié directement à Montréal par le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern.

Sous la nouvelle administration, les trains entrent et sortent directement de Montréal — gare Bonaventure— sans transbordement à St-Lambert, comme autrefois.

MONTREAL TRAMWAYS CO.

Horaire du service suburbain 1916-17

LACHINE

| | |
|---------------------|---|
| De Bureau de Poste. | 10 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. |
| | 20 min. Service de 8.00 p.m. à 4.00 p.m. |
| | 10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m. |
| De Lachine. | 20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit |
| | 20 min. Service de 5.30 a.m. à 5.50 a.m. |
| | 10 min. Service de 5.50 a.m. à 9.00 a.m. |
| | 20 min. Service de 9.00 a.m. à 4.00 p.m. |
| | 10 min. Service de 4.00 p.m. à 8.00 p.m. |
| | 20 min. Service de 8.00 p.m. à 12.10 a.m. |
| | Dernier char extra à 12.50 a.m. |

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.

| | |
|--|--|
| De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul, | 15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.00 a.m. |
| | 20 min. Service de 8.00 a.m. à 4.00 p.m. |
| | 15 min. Service de 4.00 p.m. à 7.00 p.m. |
| | 20 min. Service de 7.00 p.m. à 8.00 p.m. |
| | 30 min. Service de 8.00 p.m. à 11.30 p.m. |
| | Char pour Henderson seulement. 12.00 a.m. |
| | Char pour St-Vincent de Paul 12.40 a.m. |
| De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis. | 15 min. Service de 5.45 a.m. à 8.30 p.m. |
| | 20 min. Service de 8.30 a.m. à 4.30 p.m. |
| | 15 min. Service de 4.30 p.m. à 7.30 p.m. |
| | 20 min. Service de 7.30 p.m. à 8.30 p.m. |
| | 30 min. Service de 8.30 p.m. à 12.00 minuit. |
| | Char de Henderson à la rue St-Denis 12.20 a.m. |

CARTIERVILLE.

| | |
|-----------------|---|
| De Snowdon Jet. | 20 min. Service de 5.20 a.m. à 8.40 p.m. |
| | 40 min. Service de 8.40 p.m. à 12.00 minuit |
| De Cartierville | 20 min. Service de 5.40 a.m. à 9.00 p.m. |
| | 40 min. Service de 9.00 p.m. à 12.20 a.m. |

DE LA MONTAGNE

| | |
|--------------------------------|---|
| De l'Ave du Parc et Mont-Royal | 20 min. Service de 5.40 a.m. à 12.20 a.m. |
| De l'Ave Victoria | 20 min. Service de 5.50 a.m. à 12.30 a.m. |
| De l'Ave Victoria à Snowdon | 10 min. Service de 5.50 a.m. à 8.30 p.m. |

BOUT DE L'ILE

| | |
|-----------------------|---|
| De Lasalle et N.-Dame | 60 min. Service de 5.00 a.m. à 12.00 minuit |
|-----------------------|---|

TETRAULTVILLE

| | |
|-----------------------|---|
| De Lasalle et N.-Dame | 15 min. Service de 5.00 a.m. à 9.00 a.m. |
| | 30 min. Service de 9.00 a.m. à 3.30 p.m. |
| | 15 min. Service de 3.30 p.m. à 7.00 p.m. |
| | 30 min. Service de 7.00 p.m. à 12.00 minuit |

POINTE AUX TREMBLES

| | |
|---|---|
| De Notre-Dame et 1ère Avenue, Maisonneuve | 15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.50 p.m. |
| | 20 min. Service de 8.50 p.m. à 12.30 a.m. |
| | Dernier char extra pour le Boulevard St-Bernard à 1.30 a.m. |

Toutes **COMMANDES** exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra, **AUX PLUS BAS PRIX**

Les commandes par le téléphone sont promptement exécutées.

DUFORT & BEAUDOIN

Importateurs et Marchands de
BOIS ET CHARBON
de toutes sortes.

PAILLE, GRAINS ET FOIN EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE,

Tél. St-Louis 5742-1457

MONTREAL

Art. LaRue,
C.A., L.I.C.

Eugène Trudel,
C.A., L.I.C.

LaRue & Trudel

COMPTABLES LICENCIES
(Chartered Accountants)

126 rue St-Pierre - Québec

LaRUE, TRUDEL & PICHER

Liquidateurs de faillites, administrateurs de successions, fiduciaires, compromis entre débiteurs et créanciers, experts.

Téléphones: 4520-4521

P. A. Gagnon, C.A. J. Arthur L'Heureux, C.A.

Gagnon & l'Heureux

Comptables licenciés
Chartered Accountants
Chambres 315, 316 et 317.
EDIFICE BANQUE DE QUEBEC

11, PLACE D'ARMES

MONTREAL

Tél. Main 4912

Eugène Prévost
L.I.C.

Rodolphe Bédard
L.I.C.

Prévost & Bédard

EXPERTS COMPTABLES
Vérificateurs et liquidateurs

Edifice Royal Trust, 107 St. Jacques
Chambre 506. Tél. Main 1056

Aex. Desmarteau

COMPTABLE VERIFICATEUR

Spécialité:

Liquidation de faillites
Compromis effectués.

No 60 Rue NOTRE-DAME Est
MONTREAL

Tél. Main 3285

Ernest St-Amour

Comptable et liquidateur de faillites

Chambres 513 et 514

Edifice Banque de Québec

11 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Téléphone Main 3570.

L.-A. CARON

COMPTABLE LICENCIE

Institut des Comptables et Auditeurs
de la province de Québec

48, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL

Dr J. H. Villeneuve M. V.

(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone, Main 1398 JOUR ET NUIT.

Rich. Jenkinson

H. H. Beaulieu

J. G. Duhamel

TEL. MAIN 7575

Duhamel, Jenkinson & Beaulieu

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

COLLECTIONS, VERIFICATIONS, ETC.

MONTREAL

92 rue Notre-Dame Est,
EDIFICE "LA SAUVGARDE"

JOS. BRUNET

LIMITÉE.

Manufacturier et importateur de

GRANIT A CONSTRUCTION,
MONUMENTS, ETC.

Spécialité: SCULPTURE ET STATUES

675, chemin de la côte des Neiges

Tél. Up 1466

MONTREAL

C. E. Racine & Cie

COURTIERS EN DOUANE

Bureau 121

Edifice Board of Trade, Montreal

Téléphone Main 8321

Lefebvre & Lefebvre

Comptables
Liquidateurs Collections
Commissaire Cour Supérieure
Edifice "CHAMBRE DE COMMERCE"
76, RUE S.-GABRIEL
MONTREAL

H. Beauregard

Entrepreneur général

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél. Main 735

Joseph Fortier LIMITEE

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

Angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 448.

J. D. CAMIRAND, Ltée

149, rue ST-PAUL ouest, MONTREAL
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

de
Cuivre, nickel, argent, or, lampes électriques portatives, lampes de voitures, etc. Horloges, bronzes et marchandises de fantaisie de toutes sortes.

Visitez nos magnifiques salles d'échantillons.

Phone: Bureau, Main 673

Manufacture, Main 3872

TREIZIEME RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 1916 de la

Societe d'Administration Generale

Constituée par Acte de la Législature de Québec, en Mars 1902.

SIEGE PRINCIPAL : 35 rue St-Jacques MONTREAL, Canada.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS : 41, avenue de l'Opéra, PARIS.

CAPITAL SOUSCRIT, \$500,000 - - - CAPITAL PAYÉ, \$125,000.

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE

ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

Treizième Rapport Annuel.

Montréal, le 2 mars 1917.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le treizième rapport annuel de notre Société, ainsi que le bilan et le compte de Profits et Pertes de nos opérations pour l'année expirant le 31 décembre 1916.

Les profits nets, déduction faite des frais d'administration, traitements, commissions, publicité et autres charges, se sont élevés à \$32,226.80. Cette somme ajoutée à celle de \$84,458.72 reportée à nouveau en 1915, porte le Total au crédit du compte de Profits et Pertes à \$116,685.52, qui a été distribuée comme suit :

1° \$10,000 pour le paiement de deux dividendes semestriels de 4 pour cent, soit 8 pour cent pour l'année.

2° \$1,146.07 pour amortissement du mobilier et de l'aménagement de nos voûtes de sûreté.

3° \$20,000 pour couvrir la dépréciation éventuelle de nos immeubles.

4° \$85,539.45, solde reporté à nouveau.

Nous constatons une augmentation sensible dans le chiffre des placements que nous administrons pour le compte de successions, de fidéi-commis et de particuliers. La somme de ces placements, qui s'élevait en 1915 à \$4,473,928.82, atteint en 1916 \$6,166,655.45.

Cette augmentation témoigne de la confiance croissante que le public accorde à notre institution.

Nous avons eu la douleur de perdre, dans le courant de l'année, l'un de nos plus anciens et dévoués collaborateurs, l'Honorable Juge J.-A. Ouimet, qui siégeait dans le Conseil depuis la fondation de la Société. Nous avons fait choix, pour le remplacer, de l'Honorable Rodolphe Lemieux, qui a bien voulu nous apporter le concours de ses connaissances et de sa grande expérience.

(Signé) Le Président,

Dr. E. PERSILLIER LACHAPELLE.

RAPPORT DE L'AUDITEUR

Sur l'exercice 1916

Montréal, le 22 février 1917.

Messieurs les Administrateurs

de la Société d'Administration Générale,

Montréal,

Messieurs :—

En exécution de mon mandat, j'ai l'honneur de vous

faire rapport qu'après vérification des comptes et des écritures contenus dans les livres de la Société, j'ai trouvé le tout conforme au Bilan qui vous a été soumis, comme établissant la situation au 31 décembre 1916.

Je dois aussi certifier, après examen du contenu du coffre-fort de la Société et après production des certificats de la Banque Provinciale du Canada, Banque de Montréal, Banque d'Hochelaga, Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, Banque Molson, Banque des Marchands, j'ai constaté que les valeurs y déposées et enrégistrées concordent avec les livres de la Société.

Votre dévoué serviteur,

(Signé) T. R. NELSON.

RESOLUTIONS

Votees par l'assemblée générale ordinaire du 2 mars 1917.

PREMIERE RESOLUTION.

Le rapport du Conseil d'Administration et les états qui l'accompagnent sont approuvés.

DEUIEME RESOLUTION.

Le règlement No 11 adopté par le Conseil d'Administration le 26 janvier 1917 est confirmé.

TROISIEME RESOLUTION.

A l'unanimité les Administrateurs dont les noms suivent sont déclarés réélus :

MM. Docteur E. PERSILLIER LACHAPELLE, J.-H. THORS, A. TURRETTINI, J.-O. GRAVEL, M. CHEVALIER, A.-E. de LORIMIER, Honorable Sir AUG. ANGERS, H. LAPORTE, L. DE LA VALLEE POUSSIN, T. BIENVENU, Honorable RODOLPHE LEMIEUX.

A une réunion du Conseil d'Administration de la Société, tenue immédiatement après l'assemblée générale, sont réélus :

Monsieur le docteur E.-P. LACHAPELLE, président.

Monsieur J.-H. THORS, vice-président.

Monsieur L. de la VALLEE POUSSIN, administrateur délégué.

Monsieur M. CHEVALIER, administrateur directeur-général.

Monsieur C.-THOMAS COUTURE, commissaire-censeur.

Monsieur, J.-THEO. LECLERC, secrétaire.

LA SOCIETE D'ADMINISTRATION GENERALE

BILAN GENERAL, LE 31 DECEMBRE 1916.

| <i>Compte Capital:—</i> | ACTIF | <i>Compte Capital:—</i> | PASSIF |
|--|----------------|--|----------------|
| Actionnaires (montant non versé) | \$ 375,000.00 | Capital Social : | |
| Aménagement des voûtes. | 5,553.00 | Versé. | \$125,000.00 |
| Portefeuille. | 47,245.91 | A verser. | 375,000.00 |
| Propriétés. | 61,843.65 | | 500,000.00 |
| Hypothèques. | 80,534.71 | Provision pour taxe de Guerre (non payée). | 233.17 |
| Créance. | 6,039.55 | Intérêts dûs et non échus. | 882.83 |
| Avances aux clients. | 22,207.95 | Provision pour dépréciation des immeubles. | 25,000.00 |
| Caisse. | 18,230.68 | Dividende No 20 payable en janvier. | 5,000.00 |
| | <hr/> | Profits et Pertes. | 85,539.45 |
| CAUTIONNEMENTS JUDICIAIRES. | 500.00 | | 616,655.45 |
| SUCCESSIONS, FIDEL-COMMIS ET AGENCES : | | FONDS DE CAUTIONNEMENTS JUDICIAIRES | 500.00 |
| Caisse et Placements. | \$6,104,331.28 | COMPTES DES SUCCESSIENS FIDEI-COMMIS ET AGENCES. | 6,104,331.28 |
| | <hr/> | | <hr/> |
| | 6,104,331.28 | | 6,104,331.28 |
| | <hr/> | | <hr/> |
| | \$6,721,486.73 | | \$6,721,486.73 |

COMPTES DE PROFITS ET PERTES POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1916.

| | | | |
|---|--------------|---|--------------|
| Solde au 31 décembre. | 84,458.72 | REPARTITION DES PROFITS, DIVIDENDES Nos 19 et 20. | 10,000.00 |
| Profits nets pour 1916, déduction faite des frais d'administration, salaires, taxes, annonces, etc. | 32,226.80 | Amortissement sur mobilier et voûtes. | 1,146.07 |
| | <hr/> | Provision pour dépréciation des immeubles. | 20,000.00 |
| | \$116,685.52 | Solde créditeur à nouveau. | 85,539.45 |
| | | | <hr/> |
| | | | \$116,685.52 |

Certifié conforme,
(Signé) T. R. NELSON,
Montréal, le 22 Février 1917.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION.
DOCTEUR E.-P. LACHAPELLE,**

Vice-Président du Crédit Foncier Franco-Canadien et
Commissaire-Censeur de la Banque Provinciale
du Canada, Montréal, Président

J.-H. THORS,

Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas,
Président du Crédit Foncier Franco-Canadien,
etc., Paris, Vice-Président.

A. TURRETTINI,

Vice-Président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, administrateur de la Société Financière pour l'industrie au Canada, etc.

J.-O. GRAVEL,

Commissaire-Censeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Montréal.

MARTIAL CHEVALIER,

Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, etc., à Montréal, Canada,

A.-E. DeLORIMIER,

Avocat, Conseil du Roi, Montréal.

SIR A.-R. ANGERS,

Conseil du Roi, ancien Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, administrateur du Crédit-Foncier Franco-Canadien, Montréal.

H. LAPORTE,

Président de la Banque Provinciale du Canada, à Montréal, Canada.

HON. RODOLPHE LEMIEUX,

Avocat, Conseil du Roi.

L. De La VALLEE POUSSIN,

Conseil Honoraire, Commissaire-Censeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Paris.

T. BIENVENU,

Vice-président et directeur général de la Banque Provinciale du Canada à Montréal, Canada.

COMMISSAIRE CENSEUR

Monsieur CHARLES-THOMAS COUTURE, Fondé de pouvoirs de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

DIRECTION

MARTIAL CHEVALIER, Administrateur - Directeur-Général.

J.-THEO. LECLERC, Secrétaire.

Succursales : à QUEBEC, VANCOUVER, EDMONTON, REGINA.

Administration de fortunes privées
Administration de Successions et de Fideli-Commis
Renseignements financiers
Achat et vente de valeurs
Souscription à toutes émissions et encaissements de coupons
Garde et Gérance de titres sous dossier simple ou conjoint
Placements sur propriété immobilières et Administration d'immeubles
Comptes courants à vue productifs d'intérêts
Location de coffres-forts.

BANQUE DE MONTREAL

Capital versé: \$16,000,000

Etablie il y a 100 ans (1817-1917)
Surplus: \$16,000,000
Total de l'actif: \$365,215,541.

Profits indivis: \$1,414,423

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.,
 Vice-président: M. C. B. GORDON.

M. R. B. Angus,
 M. C. R. Hosmer,
 M. A. Baumgarten,

Capt. Herbert Molson.

M. E. B. Greenshields,
 Lord Shaughnessy, K.C.V.O.
 M. H. R. Drummond
 M. Harold Kennedy

Sir William Macdonald,
 M. Wm. McMaster,
 M. D. Forbes Angus.

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, LL.D., gérant-général.
 A. D. Braithwaite, asst gérant-général.

Succursales et agences dans tout le Canada et à Terre-Neuve;
 à l'étranger: Londres, Angleterre, New-York, Chicago,
 Spokane, Etats-Unis.

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL VERSE ET FONDS DE RESERVE \$7,700,000
 TOTAL DE L'ACTIF, AU-DELA DE \$42,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président; l'hon. F.-L. Bélique, vice-président;
 A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.
 Beaudry Leman, Gérant général.

Yvon Lamarre, Inspecteur; J.-C. Thivierge, Contrôleur.

F.-G. Leduc, gérant, bureau 95 rue S.-Jacques;

Siège Social: MONTREAL.

175 Succursales et Agences au Canada.

32 Bureaux de Quartiers.

La Banque émet des **Lettres de Crédit Circulaires** et **Mandats** pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde, ouvre des **crédits commerciaux**, achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des **paiements télégraphiques** sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

La Banque des Marchands du Canada

FONDEE EN L'AN 1864

Capital versé - - - \$7,000,000
 Réserve et profits indivis - 7,250,984

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, K. W. Blackwell,
 Président. Vice-Président.
 Thos. Long C. C. Ballantyne A. J. Dawes
 Andrew A. Allan G. L. Cairns A. B. Evans
 F. Robertson F. Orr Lewis F. Howard Wilson
 E. F. Hebden Thos. Ahearn
 E. F. Hebden, Directeur-gérant
 D. C. Macarow, Gérant-général.
 T. E. Merrett, Surintendant des succursales et insp.
 en chef.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine
 Est; 329, Sainte-Catherine Ouest; 1319 Boulevard
 Saint-Laurent; 1866 Boulevard Saint-Laurent; 672
 rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique.

CETTE BANQUE

Transige des affaires de banque en général, émet des crédits commerciaux négociables en Chine, au Japon et ailleurs, des lettres de crédit pour voyageurs valables dans toutes les parties du monde, des mandats payables sans frais dans toutes les banques du Canada.

Grâce à nos 217 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires sont inégalables

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de \$1.00 en montant; on paye le taux d'intérêt le plus élevé.



BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé: \$2,000,000. Capital versé: \$1,000,000. Fonds de réserve: \$700,000.
 SIEGE SOCIAL: 7 ET 9 PLACE D'ARMES. Total de l'actif au 30 décembre 1916: \$18,414,461.20.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: M. H. Laporte, président de Laporte Martin, (Ltee). M. G. M. Bosworth, Vice-Président Canadian Pacific Railway Co.
 Vice-Président: M. W. F. Carstley, capitaliste. Hon. Alphonse Racine, président de Alphonse Racine, (Ltee).
 Vice-Président: M. Tancrede Bienvenu, administrateur de Lake of the Woods Milling Co. M. L. J. O. Beauchemin, président de la Librairie Beauchemin, (Ltee).
 M. Martial Chevalier, Dir.-Gén. du Crédit Foncier Franco Canadien.

BUREAU DE CONTROLE.

(Commissaires Censeurs)

Président: Hon. Sir Alexandre Lacoste, C.R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
 Vice-Président: Docteur E. P. Lachapelle, administrateur du Crédit Foncier Franco Canadien.
 Hon. N. Pérodeau, N. P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement de Québec.

BUREAU CHEF.

Directeur-gérant général: M. Tancrede Bienvenu. A. Giroux, secrétaire.
 MM. M. Larose, inspecteur en chef; J. A. Turcot, inspecteur; A. Thibault, E. Langlois, assistants-inspecteurs.

82 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.
 Emission de lettre de crédit circulaire payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de crédits commerciaux.

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds, déposés à son département d'Epargne, soient contrôlés par un Comité de censeurs qui examine mensuellement les placements ainsi faits.

La veilleuse
MONTREAL
BEAUTY
Prix: \$1.25
et 10c extra par
malle



Donne toute une nuit
d'éclairage pour
¼ de cent.

Quincaillerie Generale

Importateur direct de
Ferronnerie
de construction
Coutellerie
de table et de cui-
sine, des meilleu-
res marques.

Ustensiles

de cuisine et articles de ménage

Accessoires

pour hotel, café et restaurant

Outils de précision pour tout et pour tous

SATISFACTION GARANTIE

L. J. A. SURVEYER, Limitée
52, boulevard St-Laurent

Graines de Semence, Plantes, etc.

Mon nouveau catalogue fran-
çais (le plus complet du
pays) pour graines de légu-
mes, fleurs, gazon, arbres
d'ornementation et à fruits,
arbustes, rosiers (85 varié-
tés) etc., etc.

SERA PRET VERS LE
15 JANVIER

Je vous l'adresserai, sur
demande. S. V. P. me donner
votre adresse, Tél. Main 3036,
aujourd'hui.



GLOXINIA

ARTICLES POUR VOLAILLES, TOUTES ESPECES

HECTOR L. DERY

21 et 23 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

LE MEILLEUR Tabac Canadien



LE TABAC ROSE QUESNEL est fabriqué de tabac
Canadien naturel de choix, scientifiquement cultivé,
récolté, séché et ayant subi une maturation parfaite.
Il est garanti pur et exempt de toute sophistication et
de "mouillade".

Essayez-en un paquet: 5 cts chez tous les mar-
chands.

ROCK CITY TOBACCO CO. LIMITED

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY.

ASSURANCE-INCENDIE

BUREAUX :

Edifice Royal, - 2 place d'Armes,
MONTREAL.

Agents demandés dans tous
les districts non représentés.